



Entente Intercommunale

Du Pays de Corlay



Guerlédan

Entente Intercommunale

Du Pays de Guerlédan

Camp été 2021

Du 16 au 20 Août

14/17 ans



Séjour Mer



L'Espace-Jeunes organise un Mini-Camp pour les 14 - 17 ans du lundi 16 au vendredi 20 Août 2021. Nous nous rendrons au camping de Penthièvre, un camping situé sur la côte sud de la Bretagne à Quiberon, où nous pratiquerons diverses activités : sport nautique, sport de plage et divers jeux et veillé pendant la semaine.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous pré-inscrire par téléphone auprès de Fabien Le Youdec au 06 31 77 88 12 ou par mail jeunesse.murcorlay@gmail.com ;
Après confirmation, vous pourrez avoir accès au dossier d'inscription transmis par mail.
Le tarif du séjour est de 130 €.
Attention, il n'y a que 24 places disponibles. Fin des inscriptions le 1 Aout 2021

Organisateur : Entente du Pays de Corlay et de Guerlédan

Ce séjour s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 17 ans.

➤ **Le départ – Le retour**

Le départ aura lieu le lundi 16 Juillet à 9h30 à la place de la poste à Corlay et à 10h à la Place Sainte Suzanne à Mûr de Bretagne. Il sera demandé d'amener un Pique-nique pour le lundi midi

Concernant le retour, nous serons à Corlay vers 17h30 et vers 17h à Mur de Bretagne.

Nous nous déplacerons en bus. Nous voyagerons dans une ambiance agréable, de convivialité. En raison des protocoles sanitaires, il sera demandé d'avoir un masque pour le départ et le déplacement en bus. Le fait d'être en petit comité permet de créer des affinités entre les jeunes.

➤ **Les activités**

Durant la semaine, nous aurons l'occasion de pratiquer différentes activités : des activités tel que du char à voile, accrobranche, du paddle, balade, nous ferons également des activités plage où nous auront la possibilité de nous baigner sur la plage qui sera surveillé.



Pas le temps
de s'ennuyer



➤ L'Hébergement

Nous séjournons l'ensemble de la semaine au camping de Penthièvre situé à Quiberon. Le camping propose des vacances **calmes, sereines, tranquilles** au contact de la nature. Le terrain du camping est plat, nous aurons possibilité de choisir notre emplacement entre ombragé ou ensoleillé. Tous les emplacements sont au maximum à 20 mètres d'une borne électrique et de distribution d'eau.

Les sanitaires se composent de douches chaudes, lavabos et cabines individuelles.

CAMPING DE PENTHIEVRE

Av. Duquesne
56510 Saint-Pierre-Quiberon



➤ L'organisation

Les courses à proximité

Afin de satisfaire tout le monde, nous irons faire les courses tous ensemble : après avoir établi une liste, divisé les tâches, nous nous rendrons dans le magasin le plus proche.

Les repas

Les adolescents devront assurer la vie quotidienne (faire la vaisselle, mettre les couverts..) selon un planning connu de tous et établi par l'ensemble du groupe.

➤ Choses personnelles (à prévoir)

- Vêtements (Tee-shirt, pull, pantalons, shorts, sous-vêtements, chaussettes, k-way)
- Vêtements de sport (Jogging, tee-shirt, short)
- Des chaussures adaptées
- Maillot de bain, serviette de bain, crème solaire
- Un sac de couchage, un oreiller, ainsi qu'un tapis de sol / matelas.
- Trousse de toilette (nécessaire de toilette, serviettes et gants de toilette, crème solaire...).
- Accessoires : casquette ou chapeau, lunettes.
- Sac pour linge sale

➤ Divers

★ Argent de poche

★ MP, objet de valeur :

En ce qui concerne les objets de valeur de type téléphone portable, chaîne, gourmette ou encore médaille, il a été déconseillé de les amener lors du séjour, l'organisateur se dégage toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

★ *Téléphone*

Vous pourrez bien sûr joindre l'animateur si cela est nécessaire ou urgent.
Nous déconseillons l'usage des téléphones mobiles pendant nos séjours.

➤ Documents indispensables à prévoir

⇒ Dossier d'inscription et fiche sanitaire.

⇒ Photocopies du carnet de santé (pages vaccinations)

⇒ Certificat médical d'aptitude aux sports.

⇒ Test de natation de 50M délivré par un maître nageur sauveteur.

⇒ Une attestation d'assurance responsabilité civile.

➤ Règlement

Le règlement sera de **130€**. Le chèque sera libellé à l'ordre du : « **Trésor Public** ».
Nous acceptons les chèques vacances ANCV et les bons MSA.